

Débattre de l'émancipation des femmes

Par *Véronique Pagès*, professeure de Lettres modernes au lycée Joseph Saverne (L'Isle-Jourdain)



► Manifestation pour la Journée internationale des droits des femmes, 8 mars 2018, Paris.

► Objet d'étude :

« La question de l'Homme dans les genres de l'argumentation, du XVI^e siècle à nos jours ».

► Corpus : Essais et récits écrits par des femmes

– Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, 1949, de « *Les antiféministes ...* » à « *telle que l'homme la définit* ».

– Annie Ernaux, *Le Vrai Lieu*, 2014, p. 55-57, de « *Longtemps je me suis demandé...* » à « *... je suis quelqu'un qui écrit* ».

– Belinda Cannone, *La Tentation de Pénélope*, 2010, p. 49-51, de « *Quand j'accuse ...* » à « *c'est d'avoir appelé chaque autre mon semblable* ».

Présentation

Il s'agit d'ouvrir un débat avec les élèves autour de sujets qui traversent notre société et de leur offrir des supports de réflexion et d'échanges, de nourrir leur mémoire collective. Nous lirons donc des textes de Simone de Beauvoir, Annie Ernaux et Belinda Cannone, et ferons résonner la figure tutélaire de Simone Veil, entrée au Panthéon le 1^{er} juillet 2018. On pourra élargir le corpus en renvoyant les élèves à l'anthologie *Paroles de femmes* dans la collection Carrés classiques (Nathan, 2017).



▲ Belinda Cannone, 16 février 2017.

Confronter les textes du corpus

→ Axes de questionnement

Comment ces trois textes dialoguent-ils entre eux ? Quel regard les auteures de ce corpus portent-elles sur la condition féminine ? Comment ces différents textes nous font-ils réfléchir à la question de l'égalité des sexes ? Dans quelle mesure sont-ils polémiques ? Quelles voies d'émancipation proposent-ils ?

→ Éléments de réponse

Ces trois textes présentent des filiations. Ce sont des textes polémiques qui cherchent à démontrer que la condition des femmes résulte d'une construction élaborée par la société masculine à travers notamment l'éducation et les lois. Ces textes ont toutefois la grande qualité de sortir du clivage masculin-féminin et de dépasser la question de l'identité sexuelle, du genre, au profit de la notion de personne. On pourra demander aux élèves de faire des recherches sur Simone de Beauvoir et sur le mouvement féministe ; on situera

alors ces trois textes dans une pensée féministe universaliste et non différentialiste.

Le texte de Simone de Beauvoir est un texte augural à partir duquel les paroles vont pouvoir se libérer et se déployer ; il s'agit de dénoncer l'inégalité des sexes et de révéler les causes socio-culturelles de ces inégalités. Dire non, sortir de la soumission et passer du statut d'objet à celui de sujet sont les voies d'émancipation que l'auteure tente de mettre en perspective. Dans sa dynamique, l'extrait réfute les arguments des antiféministes, affirme la nécessité d'un combat pour l'égalité des sexes, fait la critique du mariage, dénonce une éducation dépourvue d'ambition et pointe du doigt le consentement de la femme à la domination masculine.

Le Deuxième Sexe est un ouvrage majeur qui aura une influence pérenne. Annie Ernaux qui le lit à l'âge de 18 ans parle de « véritable révélation ». Un dialogue s'établit explicitement entre ces deux voix de femmes : l'éducation reçue par Annie Ernaux est finalement l'une des voies d'émancipation indiquée par Simone de Beauvoir.

Pour sa part, le texte de Belinda Cannone, un essai, fait écho à celui d'Annie Ernaux ; il est à plus d'un titre intéressant, surenchérisant sur le danger de soutenir la thèse d'une identité féminine, autrement dit d'exalter les particularismes. Si l'on veut aller vers plus d'égalité entre les sexes, il faut valoriser les ressemblances entre les hommes et les femmes plus que leurs différences. Dans cet extrait, très polémique, l'auteure s'affilie aux pensées de Simone de Beauvoir et d'Annie Ernaux : s'envisager comme un être humain, une personne, reste la seule voie de progrès, la seule manière de construire une relation apaisée à l'autre et à soi. La richesse de sa démonstration réside dans l'assimilation du combat féministe à la lutte contre l'ostracisme. Établissant un parallèle entre la lutte des femmes et celle des Noirs, Belinda Cannone rappelle que la reconnaissance de l'égalité entre les races n'a pu advenir que parce que l'on a mis de côté la couleur de peau pour aller vers ce qui fonde l'humanité.

Commenter le texte d'Annie Ernaux

Figure majeure de la littérature contemporaine, Annie Ernaux est née en 1940 en Normandie ; issue d'un milieu ouvrier, elle deviendra professeure de lettres et écrivaine. Elle a choisi de s'exposer, de creuser une vérité sur soi susceptible de parler au lecteur. Le genre du roman sera vite rejeté par elle car, en tant qu'œuvre de fiction, Annie Ernaux l'assimile à une trahison. Le matériau de son écriture sera donc sa propre vie, son genre de prédilection étant l'autobiographie ou plus précisément ce qu'elle appelle elle-même « l'auto-socio-biographie ». En effet, ses œuvres autobiographiques reviennent toutes sur son changement de classe et cette expérience personnelle débouche sur une réflexion plus large sur les rapports de force. En 1983, elle publie *La Place*, œuvre à la mémoire de son père, puis, en 1987, *Une femme*, dédiée à sa mère décédée un an plus tôt de la maladie d'Alzheimer. En 2008, ce sera *Les Années*, livre d'une grande originalité, centré sur son destin, exemplaire peut-être, de femme du xx^e siècle. Suivront, en 2011, *L'Autre Fille* qui lève un secret lourd à porter, puis *Écrire la vie* où se trouve réuni l'essentiel de son œuvre dans un seul et même livre dont l'orchestration est assurée par Annie Ernaux elle-même, et

enfin, en 2016, *Mémoire de fille*. L'extrait proposé figure dans un livre d'entretiens intitulé *Le Vrai Lieu* et réalisés par Michelle Porte. Annie Ernaux y évoque sa vie, l'écriture, ses lieux de prédilection. Elle ouvre ici un débat par sa prise de position polémique qui consiste à refuser une identité de femme et une écriture qui serait spécifiquement féminine. Ce débat prend la forme d'un témoignage autobiographique.

TEXTE

Je ne suis pas une femme qui écrit, je suis quelqu'un qui écrit.

Longtemps je me suis demandé ce que signifiait une identité de femme. Parce que je n'ai pas ce sentiment-là en écrivant. Parce que d'y être renvoyée est une source de souffrance, de révolte surtout. Les femmes y sont renvoyées, toujours, à leur identité de femme, pour justifier le maintien inavoué de la suprématie masculine. Même si être une femme dans les années 2000 n'est pas être une femme dans les années 1950, perdure cette domination, y compris dans les sphères culturelles. La révolution des femmes n'a pas eu lieu. Elle est toujours à faire.

Mon premier modèle en matière de féminisme a été ma mère. Dans sa manière de m'élever, par sa façon à elle d'être dans le monde, d'être une volonté, de ne pas se laisser imposer quoi que ce soit par qui que ce soit. Jamais elle ne m'a demandé d'aider aux tâches ménagères, absolument jamais. Pas davantage de servir au commerce. Tout juste ai-je dû faire mon lit à partir de 15, 16 ans ! Tout mon temps était pour l'étude, le jeu, la lecture. J'avais le droit de lire à n'importe quel moment, autant que je le voulais. Les matinées où je n'avais pas école, je restais au lit jusqu'à midi avec un livre. Je me souviens de m'être vantée de ce privilège en classe, la maîtresse m'a regardée avec une horrible sévérité. Sans doute il y avait là pour elle quelque chose d'anormal, de malsain, le lit et la lecture...

J'ai découvert Simone de Beauvoir à 18 ans. D'abord les *Mémoires d'une jeune fille rangée* qui ne m'ont pas spécialement touchée. Il s'agissait d'une enfance dans un milieu privilégié tellement différente de la mienne qu'il n'y a pas eu de rencontre. Puis *Le Deuxième Sexe*, une véritable révélation. Mais je n'ai pas fait le lien, à ce moment-là, entre l'éducation atypique que j'avais reçue et ce que Beauvoir écrivait, c'est-à-dire que j'ai laissé de côté, pas examiné, l'éducation que j'avais reçue. J'ai plongé dans quelque chose d'immense, d'inconnu jusque-là, l'histoire des femmes, de la condition des femmes. C'est seulement dans les années 1970, avec l'émergence du mouvement féministe, que je prendrai conscience réellement de la nature si peu traditionnelle de mon éducation et que j'en serai reconnaissante à ma mère.

Je crois que cette double influence, de mon éducation et du *Deuxième Sexe*, m'a prémunie contre l'idée, très répandue après 1968, d'une littérature spécifique des femmes. Je lisais, j'entendais, qu'on écrit avec son corps, son corps de femme. Quand je me suis mise à écrire, je n'ai pas eu l'impression d'écrire avec ma peau, mes seins, mon utérus mais avec ma tête, avec ce que cela suppose de conscience, de mémoire, de lutte avec les mots ! Je n'ai jamais pensé, voilà, je suis une femme qui écrit. Je ne suis pas une femme qui écrit, je suis quelqu'un qui écrit.

Annie Ernaux, *Le Vrai Lieu*, Entretiens avec Michelle Porte, 2014, Gallimard, pages 55-57.

→ Des textes miroirs

Nous avons ici un texte autobiographique où l'auteure revient sur son éducation féministe ; cette éducation lui a permis de se construire au-delà du déterminisme biologique, de s'émanciper des stéréotypes qui assignent la femme à une place définie, en l'occurrence à l'espace domestique. Le rôle de la mère d'Annie Ernaux sera décisif ; elle va « favoriser le développement personnel » de sa fille pour reprendre les termes du texte de Simone de Beauvoir. Elle ne l'éduque pas pour en faire une fille bonne à marier, et cette éducation s'avère avant-gardiste (nous sommes alors dans les années 1955). Annie Ernaux en souligne le caractère hors normes par les adjectifs « atypique » et « si peu traditionnelle ». En effet, sa mère ne lui demande pas de s'acquitter des tâches domestiques : « *Jamais elle ne m'a demandé d'aider aux tâches ménagères, absolument jamais. Pas davantage de servir au commerce* ». L'insistance sur l'adverbe « jamais » et les verbes « aider » et « servir », qui définissent les vocations de la femme, permet ainsi de les rejeter. La mère de l'écrivaine cultive son oisiveté et pousse sa fille à s'épanouir intellectuellement. Le livre a, dans cet environnement, toute son importance, et Annie Ernaux peut s'y consacrer pleinement ; il est question de « privilège » et de « droit » pour une éducation d'exception. Le regard hostile de la maîtresse confirme l'anticonformisme de la mère d'Annie Ernaux qui propose à sa fille d'occuper des espaces transgressifs et douteux : « *le lit et la lecture* ». Sa mère l'affranchit donc de ce que la société attend alors des filles. Elle lui ouvre un espace de



▶ Simone de Beauvoir au café de Flore dans le 6^e arrondissement de Paris, 1944.

liberté en lui offrant son propre modèle, « *une volonté* », le modèle d'une femme qui n'était pas soumise à l'autorité de son mari et bien décidée à « *ne pas se laisser imposer quoi que ce soit par qui que ce soit* ». Le texte se fait hommage, l'adjectif « *reconnaissante* » l'indique clairement, et l'écrivaine relie sa mère à une autre figure, celle de Simone de Beauvoir.

Ces deux modèles convergent, mais Annie Ernaux a d'abord vécu cette convergence à l'aveugle : « *je n'ai pas fait le lien* », « *j'ai laissé de côté, pas examiné* ». Les connexions ne se feront que par la suite. La découverte de l'ouvrage phare de Simone de Beauvoir est une « *véritable révélation* » ; le verbe « *plonger* » exprime la profondeur et l'intensité de l'expérience vécue et les adjectifs, à la dimension hyperbolique, « *immense* » et « *inconnu* », parlent d'une initiation de la plus haute importance et d'une grande nouveauté.

Par cette lecture, Annie Ernaux élargit ses horizons à un âge, « *18 ans* », où l'on se cherche des modèles hors de sa propre famille. Sur ce chemin vers soi, les rencontres s'avèrent souvent déterminantes. La lecture de Simone de Beauvoir est venue nourrir Annie Ernaux. Il est intéressant de remarquer que le rapport aux livres est d'une grande subjectivité, que le phénomène de l'identification est tangible. L'essai, à valeur universelle, aura un impact décisif là où l'autobiographie fera écran ; Annie Ernaux ne se lira pas dans *Mémoires d'une jeune fille rangée* alors qu'elle se trouvera dans *Le Deuxième Sexe*. Faisant valoir, par son témoignage, le rôle déterminant de l'éducation dans l'assignation ou non à une identité sexuelle, elle montre que l'on se construit avec des modèles pour finir par se trouver soi-même.

→ De la lectrice à l'écrivaine

Cet extrait a aussi pour intérêt majeur de soulever un débat autour d'une identité et d'une écriture qui seraient spécifiquement féminines. Annie Ernaux réfute tout déterminisme biologique et l'enfermement dans une « *identité de femme* » qui est toujours le rappel d'une infériorité dans notre société. On notera la répétition du verbe « *renvoyer* » que l'on peut comprendre dans le sens de « *ravaler* » et celle du terme de « *domination* » associé à l'expression « *identité de femme* ». Si Annie Ernaux reconnaît qu'il y a bien eu une évolution de la condition féminine entre 1950 et 2000, elle reste toutefois sceptique et mentionne un chantier toujours d'actualité : « *Même si être une femme dans les années 2000 n'est pas être une femme dans les années 1950, perdure cette domination, y compris dans les sphères culturelles. La révolution des femmes n'a pas eu lieu. Elle est toujours à faire* ». Ce texte déplace subtilement la polémique du côté de l'écriture, espace de liberté absolue, « *vrai lieu* ».

Écrire, c'est en effet suspendre la question de l'identité sexuelle : « *Je ne suis pas une femme qui écrit, je suis quelqu'un qui écrit* ». Cette phrase, construite sur un parallélisme et une opposition concentrant l'enjeu du débat, définit l'écriture comme un lieu au-delà du genre, un lieu de réinvention par le langage. Le travail se fait avec « *les mots* » et pas avec les attributs sexuels, « *seins* », « *utérus* », « *corps de femme* », énumérés par l'écrivaine. Elle leur oppose « *les mots* », « *la tête* », « *la conscience* », « *la mémoire* », des attributs universels et profondément humains. Hostile à l'idée d'une écriture sexuée, rendue imperméable par son éducation même, elle prend clairement position et l'on notera les antithèses « *on/je* » : « *Je lisais, j'entendais, qu'on écrit avec son corps, son corps de femme. Quand je me suis mise à écrire, je n'ai pas eu l'impression [...] mais* » ou « *Je n'ai*

jamais pensé ». Une littérature qui serait spécifiquement féminine représente une menace, un danger, une entrave à la liberté d'expression, ce que le verbe « *se prémunir* » traduit explicitement. Par conséquent, écrire revient à s'affirmer soi-même et pas simplement en tant que femme. La création artistique devient la voie d'émancipation suprême.

Pour conclure, ce texte nous permet de prendre conscience de l'éducation et du rôle des livres dans la formation d'un individu. On y mesure aussi l'impact durable du livre de Simone de Beauvoir *Le Deuxième Sexe* sur les générations qui ont suivi. Annie Ernaux suspend la question de l'identité sexuelle qui, selon elle, s'efface lorsqu'on écrit. Plus loin dans ce livre d'entretiens, elle formulera ce qui constitue pour elle le principal point d'achoppement et de résistance : « *Qu'on soit homme ou femme, c'est l'origine sociale qui détermine* ».

Regards croisés sur le mariage, d'hier à aujourd'hui

On lit un extrait de l'autobiographie d'Annie Ernaux, *La Femme gelée*, publiée en 1981, de « *Un mois* » à « *nous dodine tendrement, innocemment* ». On pourra aussi faire dialoguer ce texte avec des planches extraites de la bande dessinée de Liv Strömquist, *Les Sentiments du Prince Charles* (2012).

→ Consigne de travail

Lire l'extrait d'Annie Ernaux puis essayer de trouver un ou des verbes qui résument chacun des paragraphes et posent une définition du mariage sur le mode : « *Se marier c'est...* ».

→ Éléments de réponse

Ce texte, véritable réquisitoire, critique l'enfermement dans le mariage ; le titre lui-même de l'œuvre assimile le mariage à la mort. Dans le premier paragraphe, se marier, c'est s'enfermer dans des tâches domestiques, faire l'expérience des inégalités hommes-femmes, de la « *différence* ». Dans le deuxième paragraphe, c'est être renvoyée à sa classe sociale, au « *couple bouffon* » formé par ses parents, éprouver un sentiment d'« *humiliation* ». Lui travaille, elle fait la cuisine ; on relèvera le mot-valise « *la nourriture-corvée* ». Annie Ernaux, éduquée hors des sentiers battus par un modèle parental atypique, n'a pas été préparée à cette réalité conjugale. Dans le troisième paragraphe, se marier c'est consentir à l'autre et perdre l'estime de soi, « *douter* », « *couler* » pour reprendre les mots du texte. Enfin, dans le dernier paragraphe, c'est renoncer et s'effacer, disparaître au profit de la réussite du mari, lequel prône une pseudo-égalité qui s'avère une vue de l'esprit. En effet, il ne fait preuve d'aucun acte concret au quotidien qui libérerait son épouse.

→ Pour aller plus loin

Alors, on pourrait se demander ce qu'il en est aujourd'hui, en 2018. On proposera à la classe de réagir et d'échanger à partir de planches extraites de la BD de Liv Strömquist, *Les Sentiments du Prince Charles*. Liv Strömquist part d'un tee-shirt légendé « Game Over ». On y voit un homme qui se marie et fait la tête là où la femme sourit. Elle finit par démontrer que le tee-shirt doit être redessiné puisque les statistiques révèlent que les hommes ont plus d'intérêt à être mariés que les femmes. La dernière planche renverse donc les rôles : c'est la femme qui fait la tête là où l'homme sourit. Alors, pourquoi ne pas inventer un tee-shirt du troisième type où les deux souriraient ? Quelles voies pour y parvenir ? La discussion peut s'ouvrir en classe librement. Que les femmes acceptent de déléguer et renoncent à occuper un territoire ou à être partout ; que l'éducation des garçons et des filles soit moins « genrée » ; que l'on collecte la parole des hommes dans leur diversité...

La figure de Simone Veil

→ Lecture cursive

Lire *Une vie*, 2007, Le Livre de Poche, chapitre VI, de la page 145 à 177 (qui correspondent aux coulisses du combat politique mené par Simone Veil), et l'annexe 1 constituée du *Discours prononcé le 26 novembre 1974 à l'Assemblée nationale*, p. 291 à 312.

Les élèves peuvent aussi consulter la bande dessinée de Anne-Charlotte Husson et Thomas Mathieu, *Le Féminisme* (éditions du Lombard, 2016) qui consacre des planches à Gisèle Halimi et Simone Veil.

→ Guide de lecture

1. Qu'avez-vous appris en confrontant le texte autobiographique et le discours de Simone Veil ?
2. Qu'apprend-on sur Simone Veil dans le chapitre VI de son autobiographie, p. 145 à 177 ?
3. Quels arguments du *Discours prononcé le 26 novembre 1974 à l'Assemblée nationale* ont pu mener au vote du texte de loi ?

→ Éléments de réponse

1. La lecture de ce texte autobiographique permet d'accéder aux coulisses du combat politique, de pouvoir apprécier l'engagement total et la détermination de Simone Veil, alors ministre de la Santé, de mesurer ce que suppose l'élaboration d'un texte de loi.

2. Elle accède au poste de ministre de la Santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, avec comme Premier ministre Jacques Chirac en 1974 (p. 145 à 150).

Son combat pour la légalisation de l'avortement (p. 152 à 164) est situé dans un contexte politique, lié au problème des avortements clandestins et à la volonté du président de la République de légiférer (page 153). On découvre aussi le statut complexe de Simone Veil, femme, juive, et défendant l'avortement (p. 156).



▲ Vignette de la BD de Liv Strömquist *Les Sentiments du Prince Charles*, Rackham, 2016.

Violamment attaquée, Simone Veil a dû montrer une grande force de caractère et beaucoup de détermination (p. 164 à 167).

Le vote de la loi se fait dans la nuit du 29 novembre 1974 à 284 voix contre 189 (p. 169).

Le texte de Simone Veil donne un sens à cette victoire, décrite comme une étape vers la modernité (p. 171).

3. Simone Veil se place d'emblée sous l'autorité du président de la République et elle se présente comme investie d'une vraie légitimité politique (p. 291).

Son argumentation est fondée sur la réalité de l'avortement clandestin en France (perçu comme une démission inacceptable de l'État à laquelle il faut mettre un terme). Le chiffre de 300 000 avortements clandestins par an est martelé (p. 294, 309 et 311).

Sont mises en avant la souffrance des femmes ainsi que la nécessité d'une loi qui les protège : « *Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame* » (p. 295).

Elle distingue l'IVG de l'infanticide : avorter n'est pas un crime. Elle prône la responsabilisation de la femme que la loi permettra grâce à un protocole d'écoute et de dialogue. Ce protocole favorisera une réelle éducation à la contraception (p. 304 à 307).

Elle souligne la réversibilité de la loi soumise à une période d'essai de 5 années (p. 310).

Elle défend la nécessité de vivre avec son temps et de faire confiance en l'avenir que représente la jeunesse (p. 311-312).